

Le mémo

Mémo

- Le secteur du numérique représente aujourd'hui 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le monde et 2,5 % de l'empreinte carbone française. Si l'on ne change rien, d'ici 2050, l'empreinte carbone du numérique pourrait tripler.
- La fabrication des équipements est responsable à 80 % de l'empreinte environnementale du numérique.
- La consommation d'électricité d'un data center de 10 000 m² équivaut à la consommation moyenne d'une ville de 50 000 habitants. Et 40 % de cette consommation électrique est utilisée uniquement pour refroidir les centres de données. L'empreinte environnementale du numérique va au-delà des émissions de gaz à effet de serre. Il faut prendre en compte également la consommation de terres rares et d'eau pour la fabrication des appareils et des réseaux, mais également la question de leur durée de vie et de leur recyclage.
- La vidéo en ligne représente 61 % des usages du numérique. Au quotidien, nous avons tendance à oublier que le streaming n'est pas une pratique si dématérialisée que cela. Nous utilisons en fait des infrastructures matérielles nécessaires au bon fonctionnement des plateformes : les équipements comme les ordinateurs, les smartphones ou les TV connectées, mais aussi l'électricité, les data centers et le système réseau pour produire les connexions. Et tout cela fonctionnant en continu, 24 h sur 24.



Source : Shutterstock/© Gorodenkoff

Regarder des vidéos en streaming est devenu une pratique extrêmement courante. Prenons-nous bien conscience de la dimension matérielle et concrète de cet usage qui semble à tort dématérialisé ?

→ Pour répondre à cette problématique, consultez l'analyse de documents.